

GESTION DE
PORTEFEUILLE
PRIVÉ



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

La liberté est un bien
d'une valeur inestimable.

– Marcus Tullius Cicero,
philosophe et homme politique romain



En vous déchargeant de la gestion courante de votre patrimoine, Gestion de portefeuille privé vous permet de réaliser vos objectifs personnels.



La liberté de vivre à votre guise

Vous avez des rêves et des ambitions. Vous voulez bâtir une brillante carrière ou une entreprise prospère, donner libre cours à vos intérêts ou profiter pleinement de votre retraite.

Pris par la réalisation de vos objectifs, peut-être avez-vous de moins en moins le temps d'accorder l'attention voulue à des choses importantes comme la gestion de votre patrimoine. De fait, à mesure que vous cumulerez les réussites dans votre vie, vous constaterez que vos finances se complexifieront et vous accapareront davantage.

Vous préféreriez toutefois vous consacrer à d'autres intérêts et obligations. Il vous faut faire appel à un service de gestion patrimoniale professionnelle qui vous permettra de vous centrer sur ce qui vous importe. Il vous faut trouver la personne de confiance qui prendra pour vous les décisions importantes et gèrera tous les aspects de votre portefeuille de placements pendant que vous vaquerez à vos occupations.

Pour vous aider à déléguer ces importantes responsabilités en toute confiance, nous vous offrons le programme Gestion de portefeuille privé de RBC Dominion valeurs mobilières. Offert exclusivement à notre clientèle privée, ce programme est le nec plus ultra de la gestion discrétionnaire de patrimoine. En vous déchargeant de la gestion courante de votre patrimoine, Gestion de portefeuille privé vous permet de réaliser vos objectifs personnels et professionnels.

Votre gestionnaire de portefeuille personnel, qui peut compter sur la solidité et la stabilité de RBC, élabore pour vous votre portefeuille personnalisé.

Atteignez vos objectifs en toute confiance

Grâce à Gestion de portefeuille privé, vous savez que votre portefeuille sera géré selon les normes les plus élevées.

Votre portefeuille est élaboré sur mesure de bout en bout, en fonction de facteurs tels que vos exigences de croissance, vos besoins de revenu et votre tolérance au risque. Et comme vous y détenez des titres, vous avez une plus grande latitude quant à la façon dont il est structuré.

Votre gestionnaire de portefeuille s'occupera de la gestion courante de votre portefeuille dans le respect des directives établies dans votre énoncé de politique de placement. Il est toujours tenu de suivre ces directives, qui sont revues au moins une fois l'an et mises à jour en collaboration avec vous. Qui plus est, il peut faire appel à une vaste équipe de professionnels qui le secondera dans les domaines suivants :

- Stratégie de placement et recherche
- Recommandations sur la composition du portefeuille
- Examens de votre compte

Votre gestionnaire de portefeuille peut tirer parti des occasions de placement avec rapidité et efficacité, puisqu'il n'a pas besoin d'obtenir votre approbation à l'égard de chaque opération. Un processus prudent assorti de directives rigoureuses ainsi que de vérifications et d'examens systématiques garantit que votre portefeuille est géré selon les normes de déontologie et de professionnalisme les plus élevées.

Dans le cadre de Gestion de portefeuille privé, votre gestionnaire de portefeuille et vous examinez vos besoins en tête-à-tête.



Une relation directe avec votre gestionnaire de portefeuille personnel

Gestion de portefeuille privé vous propose un compte carte blanche et la possibilité de déléguer les décisions de placement courantes à un gestionnaire de portefeuille personnel. Si les services de gestion discrétionnaire sont répandus, il est relativement rare qu'ils soient fournis par un gestionnaire de portefeuille personnel. Le tableau ci-dessous présente différents types de comptes carte blanche, allant des fonds en gestion commune, dans lesquels le titulaire détient des parts de fiducie, aux portefeuilles distincts, dans lesquels le titulaire possède directement des titres.

	Gestion de portefeuille privé	Comptes carte blanche traditionnels	Fonds en gestion commune
Gestionnaires de portefeuille agréés	Oui	Oui	Oui
Gestionnaire de portefeuille personnel	Oui	Non	Non
Propriété directe des titres	Oui	Oui	Non
Souplesse totale dans l'élaboration du portefeuille	Oui	Non	Non

Gestion de portefeuille privé
se distingue par son attention
personnalisée.



Une ressource de gestion personnelle de patrimoine digne de confiance

Gestion de portefeuille privé vous donne le temps et la liberté de vous consacrer aux choses importantes, tout en sachant que votre patrimoine est géré par un professionnel digne de confiance, votre gestionnaire de portefeuille.

La plupart des comptes carte blanche offrent une gestion de portefeuille centralisée, habituellement auprès d'une société de gestion d'investissements institutionnels. Si cette formule offre une gestion de haut niveau, elle ne vous permet pas, par contre, d'entretenir une relation personnelle avec votre gestionnaire de portefeuille.

Dans le cadre de Gestion de portefeuille privé, votre gestionnaire de portefeuille et vous examinez vos besoins en tête-à-tête. C'est cette attention personnalisée qui distingue Gestion de portefeuille privé.

Vous gardez aussi un meilleur contrôle que si vous étiez titulaire d'un compte carte blanche classique, géré par des gens que vous ne rencontrerez probablement jamais. Comme vous entretenez une relation personnelle avec votre gestionnaire de portefeuille, vos besoins et vos objectifs se reflètent plus fidèlement dans vos placements.

Des conseillers de haut niveau à votre service

Seul un groupe de conseillers en placement triés sur le volet est en mesure d'offrir des services discrétionnaires de gestion de portefeuille dans le cadre de Gestion de portefeuille privé.

Avant d'agir à titre de gestionnaire de portefeuille inscrit, un conseiller en placement doit posséder une expérience approfondie de la prestation de conseils aux clients et s'occuper d'actifs administrés considérables.

Seul le conseiller en placement qui répond à ces normes élevées et qui a suivi une formation poussée peut être reconnu comme gestionnaire de portefeuille, l'un des titres les plus élevés auxquels un professionnel du placement peut aspirer.

Un processus rigoureux en six étapes visant à vous aider à atteindre vos objectifs de vie s'enclenche dès le départ.



Le cadre de la réussite

1. Élaborer votre politique de placement

La première étape consiste à rédiger votre énoncé de politique de placement, soit le document qui oriente les décisions de placement que votre gestionnaire de portefeuille prendra en votre nom.

Votre énoncé de politique de placement, formulé expressément pour vous, tient compte de vos attentes de rendement, de vos besoins de revenu, de votre tolérance au risque, de votre horizon temporel et de vos préférences personnelles. Il prend aussi en considération votre situation fiscale afin d'aider votre gestionnaire de portefeuille à prendre des décisions de placement à faible incidence fiscale.

Compte tenu de ces facteurs, votre gestionnaire de portefeuille recommande le modèle idéal de répartition de l'actif pour votre portefeuille. La répartition de votre portefeuille selon les trois principales catégories d'actif – liquidités, titres à revenu fixe et actions – est le principal élément qui permet d'établir un équilibre entre la gestion du risque et l'optimisation du rendement.

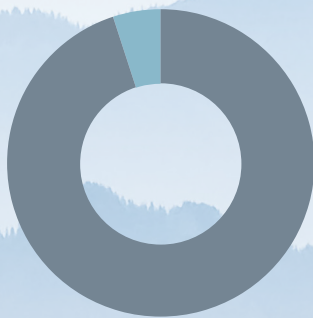
Selon votre situation personnelle, votre portefeuille pourra comporter une quatrième catégorie d'actif, soit les placements alternatifs. Pour le moment, il s'agit principalement de fonds de couverture utilisés aux fins de diversification du portefeuille.

Finalement, votre portefeuille pourra aussi être diversifié sur le plan géographique et par la présence d'un éventail de titres dans chaque catégorie d'actif (voir les graphiques de la page suivante).

Votre gestionnaire de portefeuille peut adapter la répartition de votre actif à mesure que vous franchissez les étapes de votre vie. La répartition des catégories d'actif variera en fonction de l'évolution de la conjoncture du marché et de votre tolérance au risque. En s'inspirant des modèles suivants de répartition de l'actif, votre gestionnaire de portefeuille établira la répartition de l'actif idéale pour vous. Selon la valeur de votre actif et votre tolérance au risque, on pourra intégrer des placements alternatifs dans votre portefeuille.

Titres à revenu fixe seulement

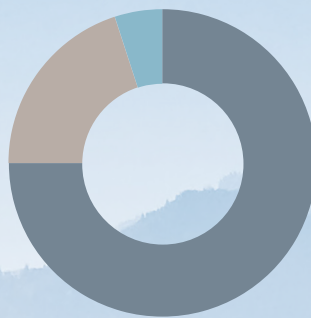
Axé exclusivement sur la production de revenu



■ Titres à revenu fixe 95 %
■ Liquidités 5 %
■ Actions 0 %

Revenu

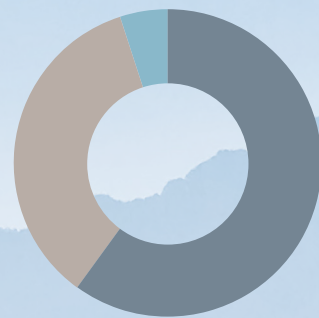
Destiné aux investisseurs dont les besoins de revenu sont importants



■ Titres à revenu fixe 75 %
■ Actions 20 %
■ Liquidités 5 %

Prudence

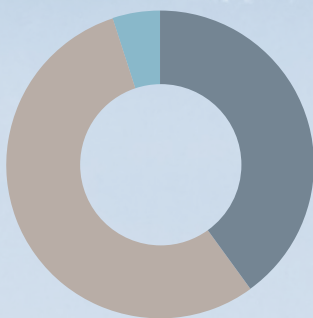
Volet revenu important et croissance à long terme



■ Titres à revenu fixe 60 %
■ Actions 35 %
■ Liquidités 5 %

Équilibré

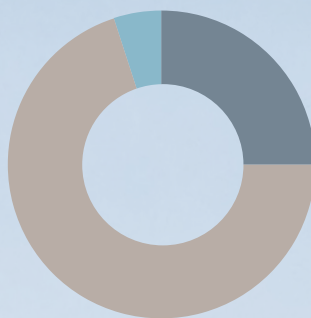
Procure une croissance, tout en gérant le risque



■ Action 55 %
■ Titres à revenu fixe 40 %
■ Liquidités 5 %

Croissance

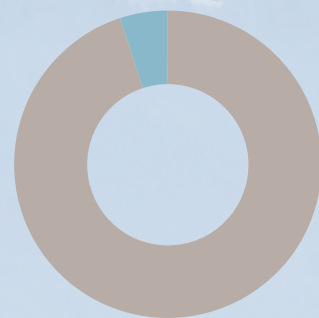
Vise principalement la croissance à long terme



■ Action 70 %
■ Titres à revenu fixe 25 %
■ Liquidités 5 %

Croissance – Actions seulement

Besoins de revenu faibles ou nuls



■ Actions 95 %
■ Liquidités 5 %
■ Titres à revenu fixe 0 %

2. Élaboration de votre portefeuille

En se fondant sur votre modèle idéal de répartition de l'actif, votre gestionnaire de portefeuille sélectionnera la combinaison appropriée de placements pour votre portefeuille. Pour répondre à vos besoins, il peut mettre à profit presque tous les types de placements.

Lorsqu'il sélectionne vos placements, votre gestionnaire de portefeuille allie la compréhension du « tableau d'ensemble » – les tendances générales de l'économie et des marchés à l'échelle mondiale – avec l'analyse fondamentale des diverses possibilités de placement. Grâce à des économistes, à des stratèges de portefeuille et à des analystes en recherche chevronnés des différents secteurs de RBC®, votre gestionnaire de portefeuille élargit ses perspectives dans ces domaines clés.

Approche descendante

Recherche économique et synthèse
macroéconomique

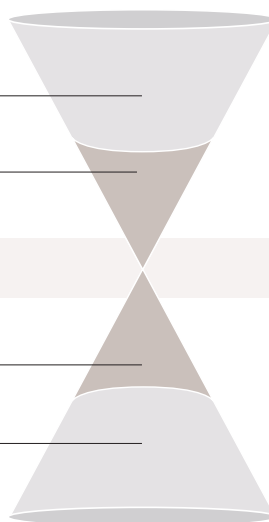
Comité des stratégies de placement RBC

Décision de gestion du portefeuille

Recherche fondamentale

Énoncé de politique de placement
et directives en matière de gestion

Approche ascendante



La confiance est la pierre
d'assise de Gestion de
portefeuille privé.



3. Gestion de votre portefeuille

Les conditions du marché et de l'économie évoluent. Votre situation personnelle et vos objectifs évoluent également. Par conséquent, il est essentiel d'apporter des ajustements appropriés à votre portefeuille.

Votre gestionnaire de portefeuille prendra pour vous les décisions de placement courantes à la suite ou en prévision de l'évolution de la conjoncture des marchés et de l'économie. Si les perspectives d'un secteur s'améliorent, il pourra y accroître vos placements. De la même façon, si les perspectives d'une région du monde s'améliorent, votre portefeuille peut être rajusté en conséquence, en respectant les directives établies dans votre énoncé de politique de placement.

Pour prendre les décisions de placement courantes, votre gestionnaire de portefeuille s'appuie sur une foule de ressources :

Le **Comité des stratégies de placement RBC**, composé d'économistes, de stratégestes et d'analystes chevronnés, formule les recommandations trimestrielles sur la structure des portefeuilles après avoir mûrement analysé les perspectives d'évolution des marchés et des économies du monde.

Le **Service de recherche, RBC Marchés des Capitaux**, fort d'une quarantaine d'analystes en recherche, effectue des analyses fondamentales, quantitatives et techniques sur les sociétés et les secteurs.

Les **Services-conseils en gestion de portefeuille** offrent à votre gestionnaire de portefeuille des conseils courants sur la structure et la composition des portefeuilles.

Le **groupe Services consultatifs en titres à revenu fixe** donne accès au plus important portefeuille de titres à revenu fixe du Canada, dont des obligations et des instruments du marché monétaire.

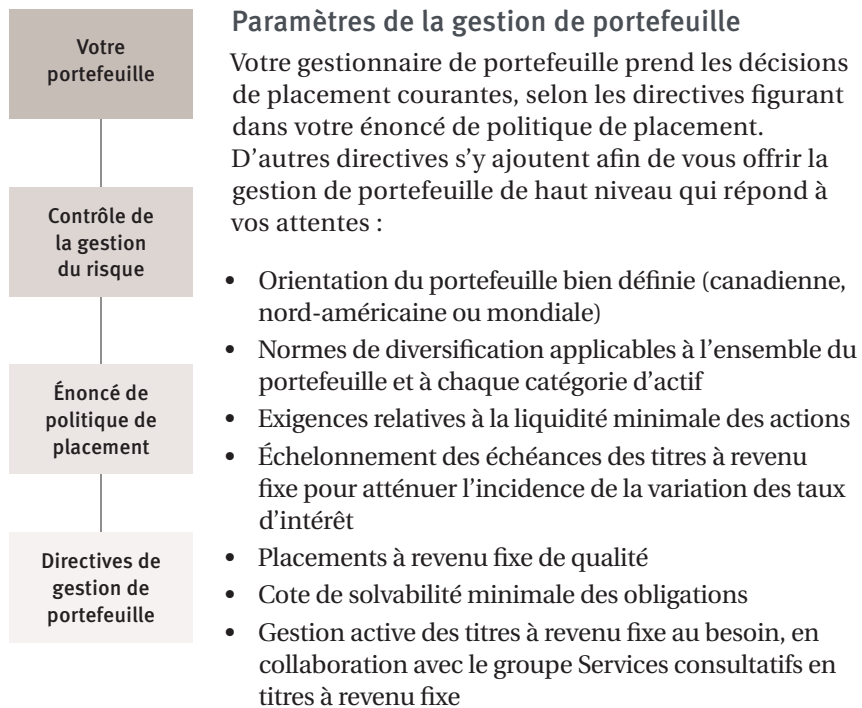
L'équipe des **Services de gestion de patrimoine**, par l'intermédiaire de votre gestionnaire de portefeuille, répond à vos besoins en matière de planification fiscale, successorale et financière.

Tourné vers l'avenir, votre portefeuille évoluera constamment en fonction de la conjoncture des marchés et de vos objectifs personnels.



4. Examen et suivi par une tierce partie

Votre portefeuille fera également l'objet d'un examen trimestriel par Gestion des risques, Gestion de portefeuille privé pour veiller à ce qu'il soit géré selon les modalités de votre énoncé de politique de placement. Ce groupe examine également votre portefeuille en fonction d'une seconde série de directives, qui chapeaute l'ensemble du programme. Ces directives sont en place pour veiller à ce que tous les clients de Gestion de portefeuille privé détiennent des placements de qualité, et que la répartition de leur actif convienne à leur situation.





Votre gestionnaire de portefeuille vous guidera à chacune des étapes de votre vie vers l'atteinte de vos objectifs.

5. Ajustement de votre stratégie de placement

Votre gestionnaire de portefeuille vous rencontrera aussi régulièrement pour examiner votre portefeuille et faire le point sur votre situation personnelle et financière. Vos objectifs vont probablement changer au fil du temps et votre portefeuille doit en tenir compte.

6. Information sur votre progression

Selon le mouvement de votre compte, vous recevez un relevé mensuel ou trimestriel détaillant l'activité de votre portefeuille et vous donnant la valeur au marché courante de toutes vos positions. Vous pourrez également recevoir un calcul trimestriel du taux de rendement. Vous pouvez aussi accéder à vos comptes et à des renseignements opportuns sur le marché au moyen de nos services en ligne.

Passez donc à la prochaine étape

Si vous souhaitez avoir la liberté de vous consacrer aux activités qui vous intéressent, tout en sachant que votre portefeuille est entre les mains de professionnels de confiance, nous vous invitons à découvrir Gestion de portefeuille privé. Conçu expressément pour les particuliers qui préfèrent déléguer les décisions de placement courantes et s'attendent à une gestion de patrimoine de qualité supérieure, ce programme offre tous les avantages liés aux services d'un gestionnaire de portefeuille personnel agréé.

Depuis 1901, RBC Dominion valeurs mobilières aide les familles, les entreprises, les organismes de bienfaisance et autres organismes à atteindre leurs objectifs financiers. Aujourd'hui, nous sommes le plus important fournisseur de services de gestion de patrimoine au Canada, ayant la confiance de plus de 420 000 clients au Canada et dans le monde, et nous faisons partie de RBC, le plus important fournisseur de services financiers au Canada.

Grâce à votre gestionnaire de portefeuille, vous avez accès à des solutions complètes de gestion de patrimoine conçues pour répondre à vos besoins particuliers. En collaborant avec nos partenaires RBC, nous offrons tous les services dont vous avez besoin pour réaliser vos objectifs financiers, dont la gestion de portefeuille, les conseils de placement, la planification financière, les services de fiducie et de liquidateur, la planification successorale et les services de banque privée.

Pour obtenir plus de renseignements sur Gestion de portefeuille privé, veuillez consulter votre gestionnaire de portefeuille.

Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement et doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'une discussion avec votre conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Ainsi, votre situation sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur l'information la plus récente qui soit. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. © / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Dominion valeurs mobilières Inc. 2017. Tous droits réservés.

